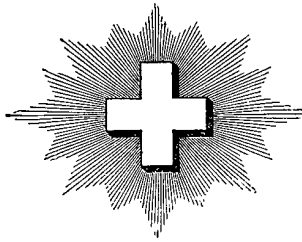


BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 10038

9 avril 1895, 6 $\frac{1}{2}$ h.; p.

Classe 64

James ROCHAT, à L'ABBAYE (Vallée de Joux, Suisse).

Mécanisme perfectionné de chronographe.

L'invention consiste dans un mécanisme de chronographe dont presque toutes les pièces nécessitant un ressort de basculement (bascule, marteau des cœurs, frein, etc.) sont faites d'une seule pièce avec leursdits ressorts de basculement, d'où il résulte une très grande simplification du mécanisme de chronographe.

Dans le dessin ci-joint, la fig. 1 représente l'ensemble du mécanisme de chronographe;

La fig. 2 représente séparément, vue par-dessus, la bascule portant la roue intermédiaire;

La fig. 2^{bis} représente séparément, vue par-dessous, le pont-pivot de la pièce représentée en fig. 2;

La fig. 3 représente séparément, vu par-dessous, le double marteau des cœurs;

La fig. 4 représente séparément, vu par-dessus, le frein *H*;

La fig. 5 représente séparément, vue par-dessus, la pièce destinée à porter le cliquet actionnant le compteur de minutes.

La roue à colonnes *A*, son sautoir *a* et la bascule de poussette *B* avec ressort *b*, n'ont rien de particulier.

La bascule *C*, qui porte en *C*^x l'axe d'une roue intermédiaire 2 destinée à transmettre à la roue de chronographe 3 la rotation d'une

roue motrice 1, a une partie *c* dont les contours sont découpés de façon à ce que ladite partie *c* fasse ressort contre le pont *D* dont la tête est pourvue d'une goutte *d* et s'engage avec cette dernière dans une creusure correspondante *c*¹ de la pièce *C*. Le ressort *c* fait appuyer l'extrémité libre de la pièce contre la roue à colonnes *A* dont les parties pleines la soulèvent de façon à dégager la roue 2 de la roue 3, tandis que ses encoches lui permettent d'amener au contraire la roue 2 en engrenage avec la roue 3.

Le double marteau *E* pivoté en *E*^x a une partie *e* dont les contours sont découpés de façon à ce que ladite partie *e* fasse ressort contre une goupille *e*^x fixée à la platine en pressant le talon *e*^o contre la roue à colonnes *A*. La pièce *E* a une tête biseautée *e*¹ destinée à frapper le cœur de retour à 0 de l'aiguille de secondes, une tête biseautée *e*² destinée à frapper le cœur de retour à 0 de l'aiguille de minutes et un bras *e*³ destiné à dégager hors de la denture de la roue de compteur 4 le cliquet qui se fixe en *f*⁴ à la bascule *F* décrite plus bas, en vue de produire la rotation d'une dent de ladite roue 4 à chaque tour de la roue de chronographe 3. Cette dernière porte à cet effet un excentrique contre lequel s'appuie le

bras f^3 de ladite bascule F sous l'action de sa partie f dont les contours sont découpés de façon à ce que ladite partie f fasse ressort en s'appuyant contre une goupille f^2 fixée à la platine. La platine f^1 de la bascule F est également découpée de façon à faire ressort et cela contre le cliquet G destiné à actionner la roue de compteur 4.

Le frein H a une partie h dont les contours sont découpés de façon à ce qu'elle fasse ressort en s'appuyant contre une goupille h^2 fixée à la platine. La partie cintrée h^1 dudit frein est destinée à s'appliquer contre le pourtour de la roue de chronographe 3 au moment

où l'on dégage la roue intermédiaire 2 de ladite roue 3.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention :

Un mécanisme de chronographe, caractérisé par le ressort c de la bascule C , le pont D avec goutte d servant de pivot à la bascule C , le ressort e du double marteau E , les ressorts f et f^1 de la bascule F et par le ressort h du frein h .

James ROCHAT.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

Brevet N° 10038.
1 feuille.

